

# Fiche projet - ELEVAGE ET COMMERCIALISATION DE POISSONS INTEGREE AU MARAICHAGE A AMAHOUE – VODJOUVINO



## Informations générales

### PROJET EN COURS

**Date de début** : octobre 2022

**Date de fin** : octobre 2025

**Localité** : Amahouè DJAKOTOMEY (COUFFO)  
République du BENIN

**Budget** : 42 252 €

**Financeurs régionaux** : --

**Financeurs nationaux** : Agence des micro-projets

**Autres financeurs** : ADDIL BENIN TOGO, IDART BENIN Djakotomey

**Secteurs d'intervention** : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Pêche](#)

**Objectifs de Développement Durable**



**Zones d'intervention** : [Afrique de l'Ouest](#)

**Pays d'intervention** : [Bénin](#)

## Porteur du projet

### Aide au Développement Durable d'Initiatives locales BENIN TOGO

**Type de structure :** ASSOCIATIONS, Association locale      **Adresse :** 3 rue Barberousse, 59000 LILLE  
**Pays d'intervention :** Bénin, Togo      **Représentant :** M. Chantal MALPAUX  
**Secteurs d'intervention :** Agriculture - Souveraineté  
alimentaire, Éducation

Le fichier est vide. Veuillez téléverser quelque chose de plus substantiel.

## Contexte

Dans le souci permanent d'accompagner les populations démunies à prendre en charge leur propre autonomisation nutritionnelle, économique et sociale, l'Association d'aide au Développement Durable d'initiatives Locales au Bénin et au Togo (ADDIL Bénin Togo) a soumis le projet d'élevage de poissons intégré au maraîchage et obtenu de l'Agence des Microprojets une dotation de (10 000) dix mille euros pour la mise en œuvre du Projet en collaboration avec l'ONG IDART Bénin.

L'association a prévu un apport de 10 000€ sur 3 ans. Les partenaires locaux l'ONG IDART (Institut de Développement et D'appui à La Recherche Traditionnelle pour La Santé), cheffe du projet chargée de sa mise en œuvre et la Coopérative "AGNON", bénéficiaire du projet sont appelés à devenir des agents de développement local

## Partenaires locaux

Les partenaires locaux l'ONG IDART (Institut de Développement et D'appui à La Recherche Traditionnelle pour La Santé), cheffe du projet chargée de sa mise en œuvre et la Coopérative "AGNON", bénéficiaire du projet sont appelés à devenir des agents de développement local

## Objectifs du projet

plateforme pisciculture-maraichage ainsi créée adossée au camp-école en maraichage ADDIL-IDART à Djakotomey qui est devenue une référence régionale et nationale en agrobiologie constitue un remarquable site d'expérimentation, de formation et de diffusion de « bonnes pratiques »

Elle permet de démontrer que le maraichage et mieux le maraichage jumelé avec une activité d'élevage constitue un outil d'avenir et d'émancipation, générateur de revenus décents, capables de séduire tant les jeunes ruraux à la recherche de projets d'autonomisation que des récents « exilés » dans les villes qui n'y trouvent pas leur place....

Le Micro projet piscicole concernant la réalisation des étangs et la structure de commercialisation déjà mise en place va pouvoir accueillir un nombre important de stagiaires en diversifiant ses prestations (apprentissage complet long, apprentissage thématique, visites des actions et des vitrines de bonnes pratiques, simples conseils).

De nombreux terrains attenants au fleuve Mono ou ses affluents pourraient permettre de créer des étangs inspirés de ceux créés par IDART. Eu égard au manque de protéines animales, à la maîtrise d'élevages intensifs contrôlés, à la rentabilité de ces élevages, à la maîtrise des techniques de production, on peut imaginer avec l'aide des communes un essaimage des activités piscicoles.

Informations sur le budget :

La réalisation du Micro projet et son exploitation nécessite une main d'oeuvre variée mais occupant principalement des ouvriers agricoles peu qualifiés, exerçant une activité de maraîchage dans les champs voisins de la zone lacustre.

En outre, un personnel plus qualifié intervient lors des contrôles sanitaires, au niveau du secrétariat, de la commercialisation et de l'encadrement. Ce personnel plus qualifié, bénéficie d'une rémunération plus élevée et doit faire face à des frais de déplacement qui doivent être pris en compte

## Activités

pisciculture et maraichage

Préparation du site et de l'étang 1 mois

Creusement de l'étang

Réalisation des berges et replis

Elimination des déchets de fond, abattage, débroussaillage, dessouchage des arbres.

Captage et canaux d'alimentation

Approvisionnement en eau de l'étang,

Vérification des étanchéités, consolidation 1 mois

Elevage

Empoissonnement

Alimentation des alevins

Entretien de l'étang

Composition du provende

Suivi sanitaire

Récolte 6 mois

## Résultats

La plateforme pisciculture-maraichage ainsi créée adossée au camp-école en maraichage ADDIL-IDART à Djakotomey qui est devenue une référence régionale et nationale en agrobiologie constitue un remarquable site d'expérimentation,

Conformément au planning établi, (03) trois étangs de (200) deux cents mètres carrés sur les (04) quatre prévus cette année ont été creusés, désinfectés au chlore et mis sous eau. Des digues solides d'environ deux mètres de large permettent une circulation aisée des engins et des hommes, et d'assurer un entretien régulier sans risque d'éboulement des terres.

Ces réalisations représentent 75% du travail de creusement planifié pour la première année et 37,5% pour toute la durée du projet.

L'activité de cette première année d'exploitation a consisté à assurer l'entretien régulier des digues, la fabrication artisanale de la provende, la pose de pièges contre les prédateurs, les opérations sanitaires de contrôle de l'eau et la pêche en fin de cycle.

Contrairement aux prévisions du Micro-projet qui prévoyaient des étangs alloués chacun à une espèce de poisson, et, afin d'assurer une moindre perte due aux prédateurs marins, l'ONG IDART a mis en charge les (03) étangs en exploitation par association des Clarias et des Tilapias.

La densité de mise en charge est de :

(04) quatre unités de Clarias/m<sup>2</sup> + (06) six unités de Tilapia/m<sup>2</sup>, soit (800) huit cents unités de Clarias + (1 200) mille deux cents unités de Tilapias. Les mises en charge ont été réalisées respectivement les 28 novembre 2022, 9 mars 2023 et 28 octobre 2023.

La réalisation de digues de retenue d'eau pour les étangs et leur alignement a permis d'assécher une surface voisine de l'ordre de 4 000 mètres carrés dont 2 500 sont actuellement exploités et cultivés en piment et maïs.

Les boues de curage des étangs sont répandues comme apport organique sur les terres asséchées. L'irrigation est ponctuelle et assurée par un réseau de tuyauteries alimentées par l'eau des étangs avec une pulvérisation de l'eau par jet.

La coopérative féminine AGNON a été installée dans sa charge en vue d'assurer la préparation de l'alimentation des poissons et sa distribution trois fois par jour. Elle a pour mission le fumage du poisson, sa conservation, et la vente sur site et hors site.

L'ONG IDART, outre la gestion locale du Microprojet, assure la promotion du projet auprès des administrations communales, locales et nationales. Une collaboration a été établie avec la faculté des sciences agronomiques du Bénin en vue d'essais fourragers pour l'alimentation des poissons.

Résultat de production pour la première année

La première année a connu (02) deux récoltes piscicoles commercialisées dans le mois qui a suivi chacune des récoltes. Les résultats cumulent les (02) deux pêches.

Toutes espèces

Résultat des (02) deux récoltes piscicoles.

Espèces

Nbr individus : 2 400

- Le planning, les délais, les résultats sont conformes aux objectifs de la première année du projet
- Toutes les difficultés ont été surmontées en temps réel,
- Le projet est très suivi par les acteurs locaux (pêcheurs professionnels, instituts techniques, commune,...). Certains envisagent d'en faire un modèle pour créer d'autres unités de production,
- des partenariats nouveaux se précisent avec l'université d'ABOMEY CALAVI, dans le cadre de la diversification des productions (maraichage-élevage), et dans l'appropriation de techniques agro-écologiques
- Il convient enfin de noter l'appropriation de ce projet par la coopérative AGNON : Les coopératrices y trouvent une activité rémunératrice, diversifiée et gratifiante. Elles se forment aux techniques de production piscicoles et maraichères.